

Séance ordinaire du 28 septembre 2026

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Comité de Politique Monétaire (CPM) de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) a tenu sa troisième session ordinaire de l'année, le lundi 28 septembre 2026 à Yaoundé (République du Cameroun), sous la présidence de **Monsieur Yvon SANA BANGUI, Gouverneur de la BEAC**, son Président statutaire.

Au cours de cette session, le CPM a examiné les perspectives macroéconomiques internationales et sous-régionales, ainsi que la situation du système financier de la CEMAC.

Au niveau international, suivant la mise à jour de juillet 2026 de ses Perspectives de l'économie mondiale, le Fonds Monétaire International (FMI) prévoit une croissance économique mondiale qui reviendrait à 3,0% en 2026, contre 3,5% en 2025, en raison notamment des tensions géopolitiques.

Au niveau de la CEMAC, les prévisions des Services de la BEAC mises à jour en septembre, pour l'année 2026, tablent sur : i) un taux de croissance à 3,0 %, contre 3,7 % en 2025 ; ii) une progression du niveau général des prix contenue sous la norme communautaire, avec un taux d'inflation en moyenne annuelle qui se situerait à 2,2 %, contre 2,0 % en 2025; iii) un repli du déficit budgétaire, base engagements, hors dons de 4,5 % du PIB en 2025 à 3,3 % du PIB; et iv) un déficit du compte courant, dons officiels compris, qui s'améliorerait à 2,8 % du PIB, contre 4,2 % du PIB en 2025. Au terme de l'année 2026, la masse monétaire devrait augmenter de 10,6 % et les réserves de change en mois d'importation de biens et services représenteraient 4,53 mois, après 4,07 mois en 2025. Enfin, le taux de couverture extérieure de la monnaie s'établirait à 72,4 %, contre 65,2% en 2025.

En définitive, s'agissant de l'orientation de la politique monétaire, le CPM a décidé de maintenir inchangés :

- ✓ le Taux d'intérêt des Appels d'Offres à 4,50 % ;
- ✓ le Taux de la facilité de prêt marginal à 5,75 % ;
- ✓ le Taux de la facilité de dépôt à 0,00 % ; et
- ✓ les coefficients des réserves obligatoires à 6,50 % sur les exigibilités à vue et à 4,00 % sur les exigibilités à terme.

Fait à Yaoundé, le 28 septembre 2026

Le Président du Comité de Politique Monétaire,



Yvon SANA BANGUI